

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/11/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 18

Nombre de suffrages : 20

### Date de convocation

12/11/2025

### Date d'affichage

12/11/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

...././...

et publication du :

...././...

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

### Procuration(s) :

Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. SCHMUTZ Alain donne pouvoir à M. GUILLOTEAU Bernard

### Etai(ent) absent(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie

### Etai(ent) excusé(s) :

M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, Mme RANTIERE Charlène, M. SCHMUTZ Alain

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. CORNUAU Albert

**Numéro interne de l'acte : D12\_11\_2025**

**Objet : DOMANIALITE**

**Vente de terrains sur la commune déléguée de Saint-Michel-Mont-Mercure**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 30 mars 2023 le conseil municipal a décidé d'acquérir les parcelles ZV 344 (25 m<sup>2</sup>), ZV 345 (29 m<sup>2</sup>), ZV 346 (39 m<sup>2</sup>), ZV 347 (31 m<sup>2</sup>), ZV 348 (25 m<sup>2</sup>), ZV 349 (23 m<sup>2</sup>), ZV 350 (82 m<sup>2</sup>), ZV 351 (85 m<sup>2</sup>), ZV 352 (41 m<sup>2</sup>) et ZV 353 (36 m<sup>2</sup>).


Une partie de la surface de ces parcelles était destinée à créer un accès public à plusieurs habitations, l'autre partie devait être cédée à un particulier, Monsieur Charlie BROSSET.

L'ensemble des transactions ayant eu lieu, l'arpentage nécessaire à la cession a pu être réalisé.

Le service des domaines, saisi à cet effet, a évalué le prix de ces parcelles à 43 € le m<sup>2</sup>.

Au vu de ces éléments, et des précédents sur la commune, Monsieur le Maire propose de vendre à Monsieur Charlie BROSSET les parcelles ZV 428 (23 m<sup>2</sup>), ZV 430 (22 m<sup>2</sup>), ZV 432 (27 m<sup>2</sup>), ZV 434 (19 m<sup>2</sup>), ZV 436 (15 m<sup>2</sup>), ZV 438 (13 m<sup>2</sup>), ZV 440 (42 m<sup>2</sup>), ZV 441 (39 m<sup>2</sup>), ZV 443 (21 m<sup>2</sup>) et ZV 445 (19 m<sup>2</sup>) au prix de 30 € le m<sup>2</sup> et à signer l'acte notarié correspondant, les frais d'acte étant à la charge de celui-ci.

Le Secrétaire de séance,  
Albert CORNUAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY

